

Le 19 février 2021

Cher M. Gatien,

J'aimerais par la présente soumettre des dates alternatives pour le congé du printemps 2022 de l'école des Sept-sommets au conseil administratif du CSF.

Lors de l'année scolaire 2019-2020, l'APÉ de l'école des Sept-sommets a organisé la consultation auprès de sa communauté pour la planification des calendriers scolaires 2020-2021 et 2021-2022. Lors de cette consultation, la communauté école s'est prononcée en faveur de deux semaines de congé au printemps pour l'année scolaire 2021-2022.

Les dates de ce congé qui sont proposées par le CSF sont du 14 au 25 mars 2022 inclusivement. J'aimerais demander, au nom de l'APÉ de l'école des Sept-sommets, au conseil administratif l'amendement de ces dates et leur remplacement par les dates du 21 mars au 1^{er} avril 2022 inclusivement. Voici les raisons qui sous-tendent cette demande :

- Les nouvelles dates proposées (21 mars au 1^{er} avril 2022) correspondent à celles du conseil scolaire anglophone local (SD20).
- Plusieurs familles de l'école des Sept-sommets ont aussi des enfants dans les écoles anglophones de la région.
- Plusieurs élèves de l'école des Sept-sommets ont des parents qui travaillent au sein du conseil scolaire anglophone.
- Plusieurs employés de l'école des Sept-sommets ont des enfants ou des conjoints qui fréquentent ou travaillent dans les écoles du conseil scolaire anglophone.

Ainsi, afin de respecter les réalités familiales de la communauté-école de l'école des Sept-sommets, il serait important pour nous de pouvoir aligner les dates du congé du printemps 2022 à celles du conseil scolaire #20.

Je vous remercie de votre considération et demeure disponible pour toute question à ce sujet.

Sincèrement,



Michelle Laurie
Présidente de l'APÉ de l'école des Sept-sommets